



## Delai de paiement prévoyance pour invalidité 2

-----  
Par Dany456

Bonjour à tous !

Je suis en invalidité catégorie 2.  
Je perçois mon allocation de la cpam.

Pourquoi GMC HENNER me verse toujours en retard ma prévoyance ?

Est-ce vrai que la prévoyance ne se verse que tous les 3 mois?

Pourquoi n'a t'on pas d'application en ligne avec les reçus de paiements et les dates de paiements ?

Je dois toujours appeler pour recevoir mes paiements.

Et toujours demander les bordereaux de paiements.

Ces paiements seront-ils versés jusqu'à mes 62 ans?

Merci pour vos réponses !

-----  
Par kang74

Bonjour

Les modalités de versement de votre prévoyance dépend de votre contrat de garantie personnel ou toutes les réponses à vos questions se trouvent .

Attention, il s'agit du contrat de garantie en cours à la date ou le fait générateur a eu lieu ( arrêt maladie ou invalidité selon les contrats)

Une fois par an vous devez leur donner le décompte de la cpam ( pour prouver que vous avez toujours la pension et son montant ( et votre avis d'imposition ( pour le calcul des cotisations csg crds casa)

-----  
Par Dany456

Merci beaucoup pour votre réponse !

Ou puis-je obtenir le contrat de prévoyance me concernant ?

Dois-je le demander à mon ancien employeur ?

Je n'ai aucun contrat me concernant !

Merci!